

NORTHWEST TERRITORIES
HUMAN RIGHTS
COMMISSION



Annual Report

2016-2017



We envision a Territory that is
diverse, fair, safe
and **inclusive**, where
everyone is **equal**.

Table of Contents

Letter from the Chair	4	Compliance	14
Introduction	5	Inquiries	14
Commission Members.....	5	Complaints	15
Director’s Office	6	Adjudication	16
Adjudication Panel	6	Decisions	16
Three Agency		Adjudications	16
Working Group	7	Looking Forward	19
Community Outreach	8	Financial Report	20
Community Events.....	9	Statement of General Operations.....	20
Tradeshows.....	10	Statement of Cash Flows	21
Community Visits	10		
Stories For Peace.....	10		
Information Sessions.....	11		
Websites and Social Media	11		
Facebook.....	11		
Internal Development	13		
Training	13		
Lancaster Audio Conferences	13		
Truth and Reconciliation.....	13		



Letter from the Chair

I would like to begin by acknowledging that the Commission works in the traditional territories of the Dene, Inuvialuit, and Métis peoples and we recognize our obligations under Treaty 8 and Treaty 11.

A key recommendation made in the 2015 Comprehensive Review Report was that the NWT human rights system should move to a simplified, restorative approach so people could better understand our processes and use our services. The report also said that the Commission should put more focus on broad systemic issues and that we should find ways to work with Northern residents and community groups to foster a culture of inclusion in the NWT. This year the Commission spent a significant amount of time exploring how we might approach issues of systemic discrimination in the NWT and working toward the implementation of a more restorative system.

In July, Commission members, the Director, adjudicators and human rights staff participated in a three day workshop with Dr. Shaheen Azmi, the Director of Policy, Education, Monitoring and Outreach with the Ontario Human

Rights Commission. Dr. Azmi introduced the Commission to ways of diagnosing institutional systemic discrimination and discussed ways the Ontario Commission approaches systemic advocacy and identifies issues of public interest.

It is important for us to continue to build on our relationships with community groups and other human rights agencies in order to stay informed and up to date on the shifting issues in the NWT and across the country. One of the most significant and important issues is the implementation of the Calls to Action from the Truth and Reconciliation report. The Commission met with Truth and Reconciliation Commissioner Marie Wilson in September where she made suggestions regarding our strategy for supporting the reconciliation work. The Commission will be working to further develop and implement this strategy into our work in the upcoming year.

The Commission is one element in a system of human rights and social justice. Cooperation and collaboration are keys to creating and maintaining a culture that values and promotes equality for all. In order to get a well-rounded understanding of what is happening in the Territory, the Commission met with a number of individuals and community groups involved in social justice work.

We look forward to continuing our work with Northerners to build a culture of equality across the Northwest Territories.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'C. Dent'.

Charles Dent

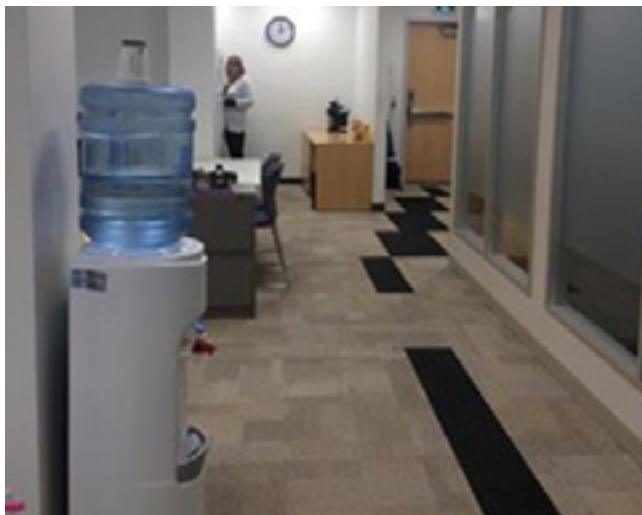
Chair

NWT Human Rights Commission

Introduction

The NWT Human Rights Commission is an agency that works to promote equality human rights and protect individuals and groups from discrimination under the NWT Human Rights Act.

The Human Rights Commission is separate from the GNWT and includes the members of the Commission, the Director, Adjudication Panel members, and the staff of the Director and the Adjudication Panel.



The Commission offices were renovated during the 2016-2017 year. The office is now one of the most accessible spaces in the Territory.

One of the biggest things that happened this year was the renovation of the Commission offices. The Director’s office moved from the main floor of the Laing building to a temporary location in YK Centre East where we shared office space with Elections NWT. The renovations merged the former Motor Vehicles and Licensing Office and the Services TNO office with the Human Rights Commission in order to consolidate the Statutory Offices of the Legislative Assembly in one area.

The renovations increased the safety and accessibility of our office space. Accessibility

features include carpeting to aid people with visual impairments; hearing loops to improve services for those who are hard of hearing, automatic door openers, flexible lighting and an accessible washroom. The renovation also included video conferencing technology which will allow us to offer “face-to-face” accessibility to those who are accessing our services from a distance. Creating a safe, accessible and inclusive space was a priority in the renovation and we are proud to work in one of the most accessible spaces in the Northwest Territories.

Commission Members

Commission members are members of the public appointed by, and responsible to, the Legislative Assembly. They work to prevent discrimination by promoting a culture of kindness through education, research, and advocacy.

Commission Members serving in 2015-2016:

- Charles Dent – Chair
- Yacub Adam – Deputy Chair
- Marion Berls – Member
- Gerri Sharpe– Member



Commission Members from L-R: Charles Dent , Gerri Sharpe, Marion Berls, Yacub Adam



Director's Office L-R: Marcus Jackson, Linda Noseworthy, Emily Lodge, Janet Grinsted, Raegan Mager, and Deborah McLeod.

Director's Office

The Director of Human Rights is appointed by the Legislative Assembly. The Director is responsible for the administration of the complaint process. The Deputy Director and Human Rights Officers work closely with the public during the complaint process. Human Rights Officers also deliver education workshops and promote human rights in communities throughout the NWT.

Director and Commission staff:

- Deborah McLeod – Director
- Janet Grinsted – Deputy Director
- Marcus Jackson – Human Rights Officer
- Emily Lodge – Human Rights Officer
- Raegan Mager – Human Rights Officer
- Linda Noseworthy – Administrative Officer



Adjudication Panel L-R: Colin Baile, Adrian Wright, Sheldon Toner, and Kerry Penny.

Adjudication Panel

The Adjudication Panel hears complaints referred to them by the Director and any appeals of the Director's decisions to dismiss complaints. Members are appointed to the Adjudication Panel by the Legislative Assembly.

Adjudication Panel members serving in 2015-2016:

- Sheldon Toner– Chair
- Colin Baile – Adjudicator
- Kerry Penney – Adjudicator
- Adrian Wright – Adjudicator



Three Agency Working Group

The Three Agency Working Group includes members from the Adjudication Panel, Commission and Director's office. The Working Group has been discussing ways to improve the human rights system in the NWT by focusing on developing and implementing the changes recommended by the comprehensive review. Members of the Working Group include:

- Charles Dent – Commission Chair
- Yacub Adam – Commission Vice-chair
- Deborah McLeod – Director
- Janet Grinsted – Deputy Director
- Sheldon Toner – Adjudication Panel Chair
- Adrian Wright – Adjudication Panel

The Working Group met quarterly in 2016-17, and focused on increasing the NWT human rights system's collective understanding of restorative approaches and systemic discrimination.

Members of the Working Group made a presentation to a meeting of the NWT Bar Association in June, 2016. The presentation was about the Commission's plan to implement a



Members of the Three Agency Working Group L-R: Yacub Adam, Janet Grinsted, Adrian Wright, Deborah McLeod, Sheldon Toner, Charles Dent.

more restorative process in dealing with human rights complaints.

The Working Group participated in extensive discussions with the Department of Justice on the proposal to amend the NWT *Human Rights Act*.

On June 25 to 27, 2016, the Working Group hosted a 3 day workshop for members of all three NWT human rights agencies, with Dr. Shaheen Azmi, Director of Policy, Education, Monitoring & Outreach with the Ontario Human Rights Commission. Dr. Azmi shared the many ways in which the Ontario Commission addresses systemic human rights issues. This was very helpful in the NWT human rights system gaining an understanding of how these methods might be adapted and used here in the NWT.

On September 7 to 9, 2016, the Working Group participated in restorative sessions facilitated by Mr. Kerry Palmer, a trained restorative facilitator and instructor for the Justice Institute of B.C. A session was also held for all members of the NWT human rights system to experience a restorative circle.

Mr. Palmer was engaged again to facilitate a three day workshop March 14 to 16, 2017 on systemic discrimination. The first day involved a consultation with community groups, followed by two days of discussion and planning by the three human rights agencies.

The Working Group meets regularly and continues to work together on developing and implementing the changes recommended by the comprehensive review.

The NWT *Human Rights Act* was implemented in 2004. At the time, it was the most progressive in Canada.

Community Outreach

The Commission had a very busy year this year. We have continued to build and strengthen our relationships with other organizations and groups across the territory. We supported a number of groups with similar interests in social justice through partnerships, presentations, and donations of resource materials.

We have many resources related to human rights. During the 2016-2017 year, we provided a number of community groups and organizations with materials to help promote human rights across the NWT. This year the commission supported:

- The Status of Women Council by donating 200 colouring books and crayon packages for their comfort packs which are given to children entering shelters across the NWT.
- MLAs and constituency assistants by sending out information packages to all 19 MLA constituency assistants and 20 Government Services Offices. Packages included information about the Commission and our mandate as well as resources on accessibility and gender identity.
- Sport North's "You Can Play" video project by donating \$4,567 toward its production. Commission Chair Charles Dent attended the soft launch of the video on November 17, 2016.
- NWT Pride by donating \$750 as well as providing bottled water for their festival.
- Tulita Health Centre by providing human rights publications to the community clinic.

Commission members love getting out and meeting people. Talking with residents across the territory at community events continues to be

one of our favourite ways to meet people. This past year we celebrated:

Aboriginal Day and Canada Day in Yellowknife

Commission Member Gerri Sharpe hosted a bannock table in the afternoons of Aboriginal Day and Canada Day and at the evening drum dance on July 1. She served up hot bannock to the public and encouraged people to write a comment on what reconciliation means to them.

Canada Day in Fort Smith

Commission Member Marion Berls set up a booth on Canada Day and offered bannock and water to folks in attendance. People also had the opportunity to write down their thoughts on reconciliation in a notebook provided.



Commission member Gerri Sharpe and summer student Alexis Ruettnauer show off our prize wheel at NWT pride's Rainbows in the Park.

NWT Pride

Commission staff set up a booth for Rainbows in the Park where visitors could participate in a wheel spinning trivia game to win prizes. We also encouraged people to sign a poster asking What does Pride Mean to You? The Commission donated \$750 cash to NWT Pride as well as providing bottled water for the events.

Living Together Symposium

The Commission partnered with the Canadian Race Relations Foundation and the City of Yellowknife in September 2016 to host a community discussion about citizenship, inclusion and multiculturalism. The Living Together symposiums were held across Canada with the goal of connecting regional faith and community leaders, academics and diversity champions. The symposium was open to anyone engaged in activities committed to deepening our collective awareness and understanding of Canadian values and identity.

Building an Inclusive Culture of Human Rights

The Commission, Director's Office and the Human Rights Adjudication Panel hosted a facilitated discussion on building an inclusive culture of human rights. We invited community groups in Yellowknife to join us and talk about the human rights issues they see in their work and communities.



Members of the NWT Human Rights system meet with Director Natalie Dagenais (second from the left) and Chief Commissioner Marie-Claude Landry (third from the left) of the Canadian Human Rights Commission.

Canadian Human Rights Commission visit

The NWT Commission met with the Canadian Human Rights Commission (CHRC) on September 13 to explore ways of working together to improve client services. Chief Commissioner Marie-Claude Landry stated that “we are a team for human rights in this country.”



Yacub Adam congratulates the Yellowknife Elks' Club president Jennifer Howie. The Elks won this year's Accessibility award.

Community Events

Accessibility Award

The Yellowknife Elks Lodge 314 was awarded the 5th Annual Accessibility Award for the renovations they completed on their building to make it more accessible to people with disabilities. The award was presented by Commission Vice-Chair Yacub Adam at the Minister for Disabilities Awareness Tea held Friday, June 10, 2016

International Human Rights Day

December 10th is International Human Rights Day and every year the Commission celebrates by inviting community groups and members of the public to a luncheon. This year we held our event on December 9th at the Explorer Hotel. We were grateful to have Elder Paul Andrew open our luncheon with a thoughtful prayer. Rita Meuller Assistant Deputy Minister for Education Culture and Employment, spoke about how the government developed and implemented the history of residential schools into the NWT K-12 curriculum. The NWT is leading the country in this area and has been working with other provinces and territories.

Spider Jones from NWT Sport North Federation also attended and our guests were treated to a



Spider Jones introduces Sport North's "You Can Play" video during the Commission's luncheon for International Human Rights Day.

screening of the "You Can Play" video which encourages equality for LGBT players and coaches within sport across the North.

Tradeshows

Come up and say hello when we are out and about in your community! One of the places you can be sure to find us is at your community's trade show. Each year the Commission attends trade show events in Fort Smith, Yellowknife, and Hay River. We were unable to make it to Hay River this year because of some last minute scheduling changes.

Community Visits

The Commission visited the Sahtu region in February of 2017. Commission members Yacub Adam and Marion Berls traveled to Norman Wells and Tulita. Travel to Délı̄ne was cancelled to give the community time to mourn the loss of one of their members. The Commission was pleased to be able to meet and talk with people in the Sahtu region and gain a better understanding of how to better meet their unique needs.

Norman Wells

Commission members met with a number of people in Norman Wells during their visit.

Commission members stopped into the Mackenzie Mountain School, Norman Wells Land Corporation, Aurora College Learning Centre, and the Town Office where they had a short meeting with Mayor Nathan Watson.

Norman Wells was very welcoming and the Commission received a lot of constructive feedback on how they could improve their communication with communities outside of the capital.

Tulita

Commission members spent February 21 visiting the community of Tulita. They met with community wellness workers at the Band Office, the manager of the land claims office, members of the Tulita Land Development Corporation, and with the community's Government Services Officer. A luncheon was held at the Hamlet office where a dozen or so people, including former MLA Norman Yakelea, met with Commission members to talk about issues in their community. During their visit, the Commission learned about how they might improve their services and what some of the issues are facing the residents of Tulita.

Stories For Peace

The Stories for Peace Initiative encourages audiences to engage with stories that include human rights themes and promotes inclusion and diversity. By increasing the population's human rights literacy, the Commission can encourage empathy and inclusion and increase community access to stories that highlight human rights issues. Our Stories for Peace Initiative helps the Commission build relationships with NWT organizations with similar interests.

On November 7, 2016 the Commission presented a library to the Yellowknife Rainbow Coalition. We donated books, graphic novels, text books, and movies to the Coalition's drop-in centre and partnered with the NWT Literacy Council to host a discussion on the importance of diversity in media.



Commission Chair Charles Dent presents a resource library to the Yellowknife Rainbow Coalition's drop-in centre.

Information Sessions

- Commission Chair Charles Dent gave a presentation on the proposed changes to the Commission to the Yellowknife Rotary Club in June, 2016.
- Human Rights Director Deborah McLeod gave a presentation on gender identity to the GNWT's Joint Senior Management Committee on July 5, 2016.
- Human Rights Officer Raegan Mager and Deputy Director Janet Grinsted gave a presentation on how the Commission is developing a more restorative process to address human rights issues to the Ontario Legislative Interns on February 16, 2017.
- Deputy Director Janet Grinsted gave a presentation focusing on discrimination, harassment and accommodation in the workplace, to participants in a Human Resources Management Course through the School of Community Government, Department of MACA, on February 22, 2017.

Websites and Social Media

Facebook

Facebook has become an integral part of the Commission's education work. We have spent considerable time developing and implementing a Facebook strategy that will increase our reach into the remote communities and develop a community of followers that are engaged in positive discussions about human rights. We have been using Facebook for the past four years and continue to develop and manage it as an essential tool for communication. Our efforts continue to be very successful and our Facebook page gains popularity and momentum every week. As of March 31, 2017, we have 1,546 Facebook followers and followers in 23 NWT communities.

The Commission primarily uses Facebook as a tool to engage the public. We share positive human rights related stories every day and encourage inclusion, kindness, and accessibility. Our Facebook page is where we advertise contests and events that foster inclusion and promote diversity. This year we began using Facebook to promote campaigns targeted to specific issues and events. These events included:



Commission Chair Charles Dent with his rainbow fish, part of our event held in partnership with the NWT Literary Council and the Yellowknife Rainbow Coalition.

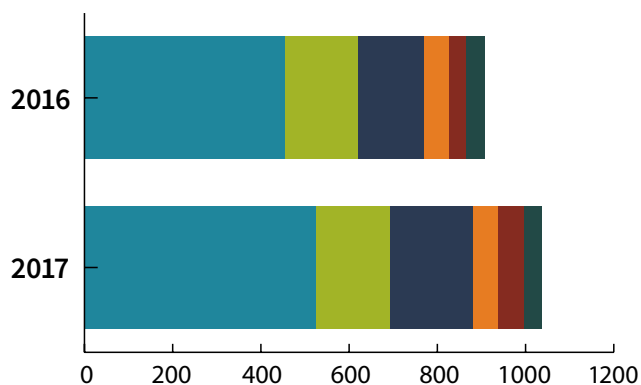
- Jordan’s Principle Implementation Day**
 The Manitoba Human Rights Commission challenged all commissions across Canada to accept the First Nations Child and Family Caring Society of Canada’s invitation to honour Jordan’s Principle Implementation Day on May 10th by bringing a bear to work. We accepted the challenge and sent a photo of our bear to the Manitoba Commission.
- Seniors’ Month**
 June is Senior Citizens’ Month. We launched a Facebook campaign with the goal of challenging stereotypes about older people. The campaign invited people to share a picture and story or memory of a special senior who challenges and defies age-ist stereotypes in celebration of Senior Citizens’ Month. The winner was Lise Thériault who received a Commission prize pack.

Facebook Action Week

Our most popular Facebook event is our annual Facebook Action Week which takes place the first week of December leading up to International Human Rights Day on December 10th.

Facebook Action Week ran December 5-9 and garnered us almost 300 new followers. Our Action Week topic was Respecting Each Other’s Differences. Facebook users from across the territory participated in the week-long discussions. We gave away 5 daily prize packs to winners in Fort Smith, Inuvik, Fort Simpson and Yellowknife. The winner of the Grand Prize iPad was Cora Fudge of Fort Simpson.

NWTHRC Facebook Page NWT Followers by Region



March 31, 2016

- 455 Yellowknife
- 165 Beaufort Delta
- 149 South Slave
- 56 Deh Cho
- 40 Sahtu
- 42 North Slave

March 31, 2017

- 526 Yellowknife
- 167 Beaufort Delta
- 187 South Slave
- 56 Deh Cho
- 60 Sahtu
- 41 North Slave



Winner Peggy Jay sent us this photo of her with her movie night prize pack from our annual Facebook Action Week. Peggy participated by watching and commenting on our posted videos.

Internal Development

Training

Systemic Discrimination

Commission members, staff, and adjudicators attended a workshop July 25-27, 2016 presented by Dr. Shaheen Azmi, Director of Policy, Education, Monitoring, and Outreach at the Ontario Human Rights Commission. Dr. Azmi introduced the Commission to ways the Ontario Commission addresses systemic discrimination and discussed how the NWT human rights system can develop ways of identifying and addressing systemic discrimination in the Territory.

Restorative Processes

The Working Group participated in a three-day session on restorative processes led by Kerry Palmer on September 7-9. The final day of the session was attended by all members of the human rights system, including staff, Commission members, and adjudicators.

Lancaster Audio Conferences

As part of their on-going professional development Commission members were given the opportunity to listen to two Lancaster Audio sessions:

- Systemic Discrimination: Challenging stereotypes, breaking down barriers
- Ensuring Access to Labour Justice: Dealing with self-represented parties

The Commission partnered with the NWT Law Society to provide access to Lancaster Audio Conferences to Law Society members. The commission hosted four Lancaster audio conferences in the NWT Law Society Boardroom. The audio sessions presented were:

- Current and Critical: The top human rights and labour law cases of 2016

- Prescriptions for Obtaining Medical Information: Practical tips from practicing lawyers and physicians
- Management vs Bullying: Where's the dividing line?
- Discipline or Accommodation? Responding to alcohol- and drug-related misconduct

Truth and Reconciliation

Truth and Reconciliation Commissioner Marie Wilson joined the Human Rights Commission at their June 2016 meeting to discuss the Commission's Truth and Reconciliation Strategy. The meeting provided an opportunity for discussion and reflection on how the Commission can incorporate applicable recommendations from the Truth and Reconciliation Report into its work. The Commission appreciated Ms. Wilson's input and insight.



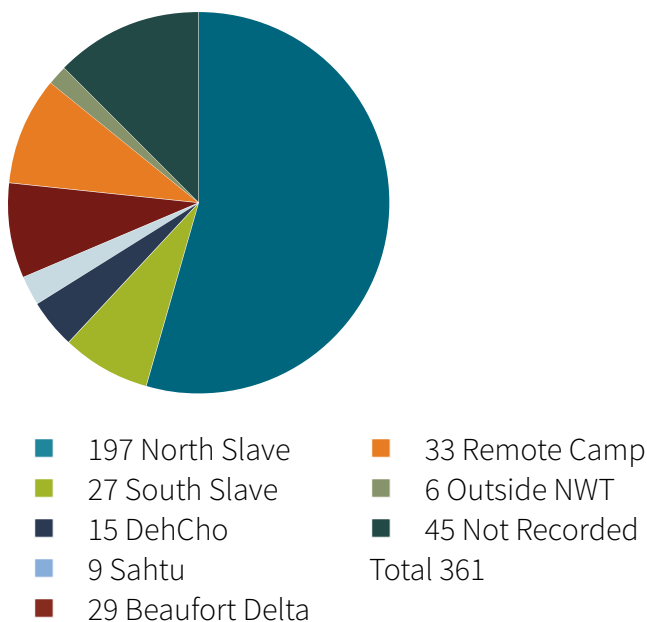
Compliance

The NWT Human Rights Commission answers hundreds of questions from the public every year. Inquiries come from all corners of the Territory and can be made by telephone, email, or in person. Not all inquiries are related to equality human rights. Anyone who feels discriminated against can contact us. We are dedicated to treating you with kindness, dignity, and respect.

From April 1, 2016 through to March 31, 2017 the Director's office received 361 inquiries. Many inquiries are not related to equality human rights and never result in a complaint.

Whenever possible, human rights officers will direct a person to the agency or organization that is best equipped to help the individual with their issue. Sometimes individuals initiate the complaint process but decide not to file a complaint for personal reasons. From the 361 inquiries we had in 2016-2017, 41 were opened as complaints.

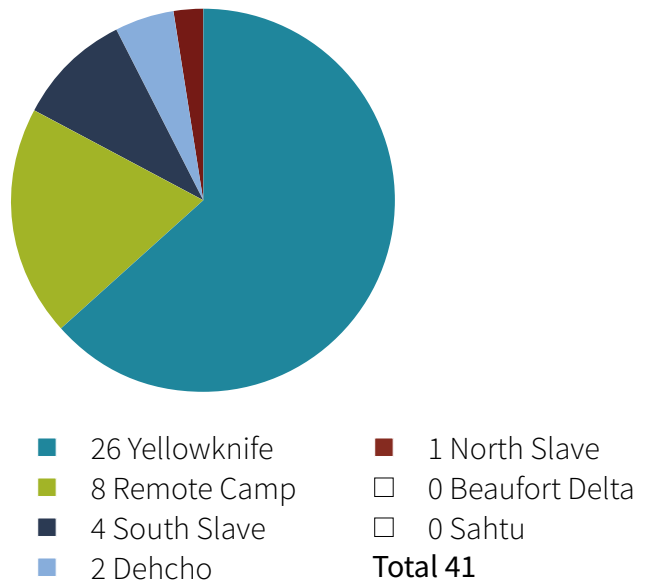
Inquiries by Region



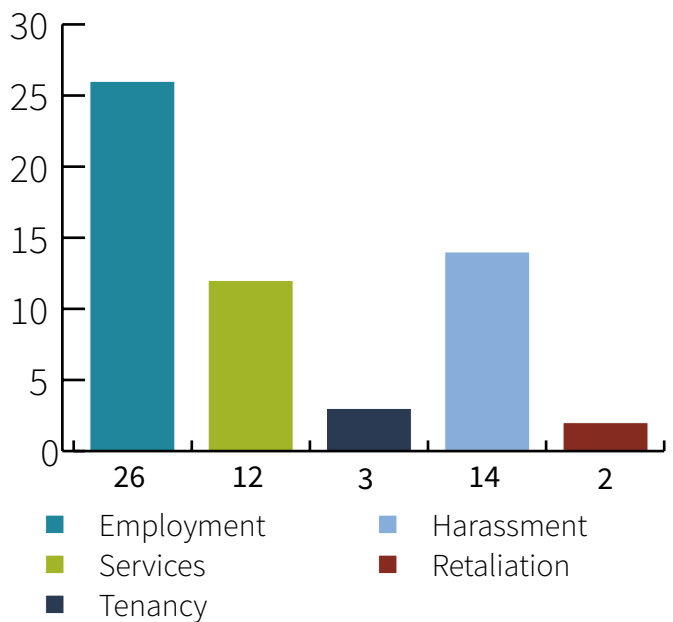
Inquiries

The Director's office received 361 inquiries from the public during the 2016-2017 year. Inquiries made at community visits, trade shows, or other public events are not included in this statistic.

New Complaints by Region



Areas included in Complaint Files



Complaints

Complaints may be very complex and involve other processes such as union grievances. All parties are afforded adequate time to respond to information gathered about the complaint so they are prepared to move through the complaint process. Parties are also offered the opportunity to settle a complaint through mediation, which is offered throughout the process.

Areas and Grounds

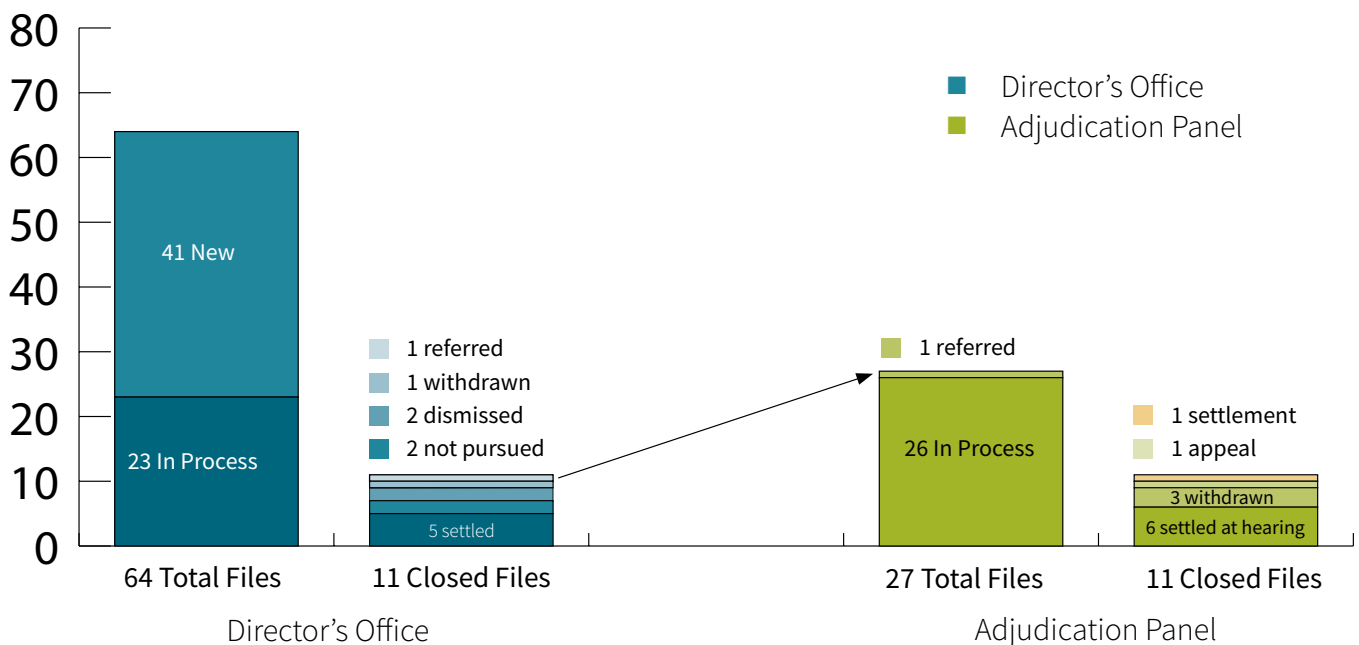
The NWT *Human Rights Act* protects people from discrimination in employment, public services, tenancy, membership in a trade union or professional organization, and in publications. The *Act* also protects people from harassment based on a protected ground and from retaliation for filing or participating in a complaint.

Most complaints of discrimination are filed in the area of employment. Employers have a responsibility to provide an inclusive workplace so that everyone can feel safe and respected.

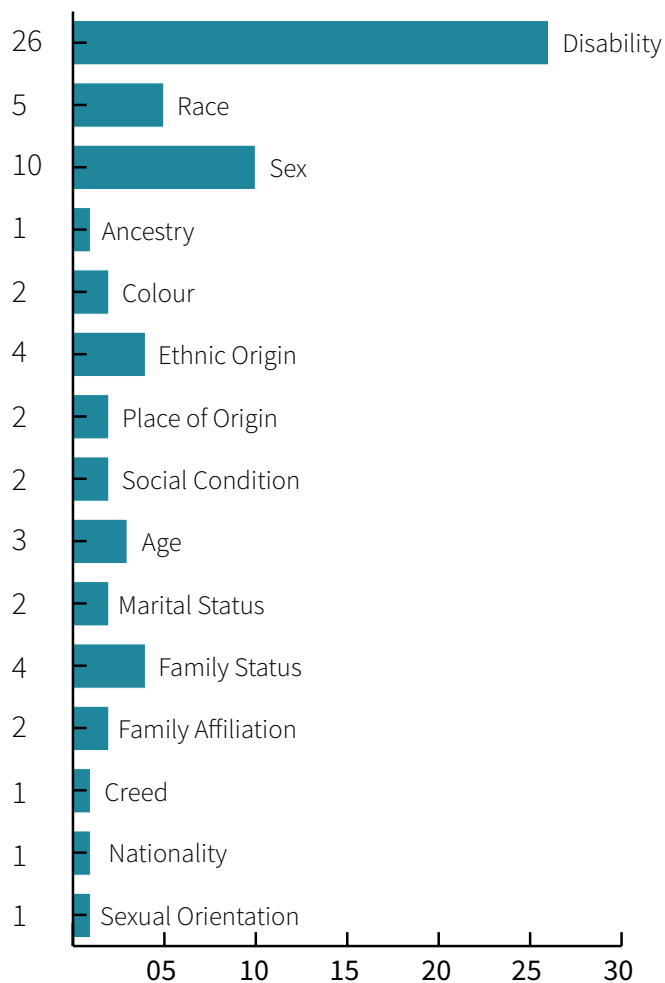
There are currently 21 grounds protected by the NWT *Human Rights Act*. A person may allege discrimination based on more than one ground in their complaint.

The most common ground cited when filing a complaint of discrimination is disability. In 2016-2017, 63% of all complaints included an allegation of discrimination based on disability.

Complaint Files



Grounds included in Complaint Files



Adjudication

Complaints that cannot be dismissed at an early stage or resolved through mediation are referred to the Adjudication Panel for a hearing. Complainants may appeal the Director’s decision to dismiss their human rights complaints and it is the Adjudication Panel which hears these appeals.

The Adjudication Panel had 26 files in process at the beginning of the 2016-2017 year. The Director referred 1 file. The Panel did not receive any appeals of decisions made by the Director.

The Adjudication Panel closed 11 files: three complaints were withdrawn, one was settled, one decision was made on an appeal of the Director’s decision and eight decisions were issued closing six files. There may be more than one decision issued on a file for things such as pre-hearing applications, or separate decisions may be issued for remedy.

Decisions

Adjudications

[A.B. v Yellowknife \(City\), 2016 \(No.1\)](#)

A.B. filed a human rights complaint against the City of Yellowknife alleging that the City failed to accommodate her based on her family status forcing her to resign her position. A.B. requested an accommodation to cover a period of 8-9 weeks so that she could care for her child who has a disability. The City argued that its proposed alternate schedules met their duty to accommodate and that A.B.resigned because she didn’t like the accommodation proposed.

The adjudicator determined that the City failed to be flexible and became entrenched in its refusal to accommodate her needs.

The City has appealed this decision.

[A.B. v Yellowknife \(City\), 2016 \(No.2\)](#)

This decision was issued to determine the remedy in this case. The adjudicator ordered The City of Yellowknife to refrain from discriminating based



on family status in the future and awarded A.B. a total of \$55,342.54 as compensation: \$35,213.47 for lost income and benefits; \$129.07 for hearing expenses; \$15,000 for injury to dignity, feelings and self-respect; and \$5,000 in exemplary damages.

The City has appealed the original decision.

Portman v Yellowknife (City), 2016 (No.1)

Ms. Portman filed a complaint with the Human Rights Commission in 2014 alleging the City of Yellowknife discriminated against her based on her disability and social condition. She argued that the disabled person's transit system (DTS) cost more than the regular city transit; she argued as well the City failed to make physical alterations to the Ruth Inch Swimming Pool to accommodate her physical disability.

The adjudicator found the City had discriminated against Ms. Portman in both instances and ordered the City to complete specific renovations to the pool to make it more accessible to people with disabilities, to refrain from using a fee structure for their transportation system that discriminated against people with disabilities, and to compensate Ms. Portman in the sum of \$8,518.50: \$1018.50 being the difference in the cost of bus fare and \$7500 for injury to dignity.

Portman v Legislative Assembly of the Northwest Territories, 2016

In November 2013, Ms. Portman filed a complaint with the NWT Human Rights Commission alleging the Legislative Assembly discriminated against her by not addressing physical issues which limited her access to the building. The adjudicator found that the Legislative Assembly did not recognize the importance of the issues raised by Ms. Portman and their failure to address her concerns resulted in discrimination. The Legislative Assembly was ordered to pay Ms. Portman \$10,000 for injury to dignity.

Atkins v North American Tungsten Corp., 2016

Mr. Atkins filed a complaint with the NWT Human Rights Commission alleging his employer, North

American Tungsten, discriminated against him based on his disability by refusing to let him return to work after a medical emergency. North American Tungsten provided no response and did not appear at the hearing. The adjudicator ordered North American Tungsten to allow Mr. Atkins to return to work and to compensate him for his lost wages.

Portman v Yellowknife (City), 2017 (No. 2)

A second decision in this matter was issued in January of 2017 as a result of the decision handed down in September 2016. Ms. Portman argued that the City of Yellowknife continued to charge users of the Disabled Transit System (DTS) higher fares for single trips and punch passes. She claimed that the difference in fares continued to be discriminatory and went against the order of the first decision. She asked that the City be ordered to reimburse all of the users who had been paying higher fares between September 22, 2016 and January 2, 2017.

The Panel stated that section 62(3)(a)(viii) of the *Human Rights Act* gives it the authority to address contraventions of the *Act* to any person affected, even if they had not been a party to the original complaint or participated in the hearing. The Panel ordered the City of Yellowknife to compensate all users affected by the discriminatory fares between September 22, 2016 and January 2, 2017.

This decision has been appealed.

McMahon v Workers' Safety and Compensation Commission, 2017

Mr. McMahon filed a complaint with the NWT Human Rights Commission in October of 2013. The Commission required Mr. McMahon to amend his complaint and the form was sent to him in November of 2015. The amended complaint alleges that the Workers' Safety and Compensation Commission of the Northwest Territories and Nunavut ("WSCC") discriminated against him by refusing to make a full pension

conversion due to the level of his impairment. The respondent filed an application to dismiss the complaint before hearing arguing Mr. McMahon's lack of participation had resulted in an unreasonable delay. Mr. McMahon failed to provide a copy of his amended complaint form, failed to attend a number of pre-hearing conferences, and failed to provide reasons for his absences. The adjudicator agreed that Mr. McMahon's lack of participation in the adjudication of his complaint delayed the process. The complaint against the WSCC was dismissed.

Appeals of the Director's Decisions

Portman v Northwest Territories (Department of Justice), 2016

Ms. Portman filed a human rights complaint against Legal Aid alleging that denying her coverage discriminates against her as a person with a disability by negatively and adversely affecting her access to the NWT human rights process. The Director of the NWT Human Rights Commission dismissed her complaint. Ms. Portman appealed the Director's decision.

The adjudicator overturned the Director's decision stating it "did not address the issue of adverse effect discrimination or the systemic nature of the alleged complaint, failed to identify the proper "service" in issue, and did not consider whether there was justification for the alleged discrimination".

The adjudicator then made a decision about whether or not Legal Aid discriminated against Ms. Portman by refusing to provide her with its services.

After overturning the Director's decision, the adjudicator looked to the case to determine whether Legal Aid discriminated against Ms. Portman on the basis of her disability and whether the denial of Legal Aid is a systemic issue.

The adjudicator ruled that Legal Aid's policy to refuse funding for human rights complaints had an adverse impact on her access to the human rights complaint process. He also stated a policy which denies funding for human rights complaints can result in discrimination against persons with certain disabilities.

The adjudicator ordered the GNWT to award Ms. Portman \$10,000 for injury to dignity, reconsider Ms. Portman's application for legal aid in light of her disability and accommodate her to the point of undue hardship, discontinue the practice of refusing all human rights complaints without considering the adverse impact on clients with certain disabilities and accommodate them to the point of undue hardship.

This decision has been appealed.

Hearing Results

All decisions made by the Adjudication Panel are public. You can access the latest hearing results on the Human Rights Adjudication Panel website at <http://hrap.nt.ca/resources/panel-decisions>

Looking Forward

The Commission will be busy in the 2017-2018 fiscal year working to implement the recommendations of the Comprehensive Review and also working towards becoming more restorative in all the work we do.

The Commission will also be working toward incorporating many of the recommendations that came out the Truth and Reconciliation Commission's final report which was released in June 2015. We are looking forward to visiting with the public and gathering input on our processes.

The upcoming year will include work on policy development, continuing to build on our relationships with community organizations, as well as talking with as many people as we can during community events both here in Yellowknife and in our communities. We will also continue to engage with Northerners online through our Facebook Page as well as delivering relevant and accessible information on equality human rights through our website.

The Three Agency Working Group will continue to meet regularly developing the necessary infrastructure for implementing the restorative process at both the Director's office and at the Adjudication Panel.

The NWT Human Rights Commission is dedicated to creating healthy relationships with Northerners and building a culture of kindness, inclusion, and equality. We encourage all Northerners to strengthen their relationships with each other and their communities by recognizing the inherent dignity and equality of each and every person.

Financial Report

Statement of General Operations

For the year ended March 31,	2017	2016
Revenue		
Government of the Northwest Territories (“GNWT”)		
Operating grant	\$250,000	\$250,000
Expense reimbursement (Note 4)	(22,899)	(32,239)
Refunded to GNWT	(11,000)	(29,000)
	216,101	188,761
Expenses		
Accounting	6,793	6,760
Advertising and promotion	10,875	16,179
Bank charges	-	25
Benefits and pension	2,253	1,805
Catering	4,550	2,515
Contributions and donations	5,588	
Contracts administration		-
Events	6,642	6,528
Honorarium commission chair	22,205	21,688
Honorarium commission members	35,718	27,224
Legal expenses	87,098	69,979
Membership fees	2,500	2,200
Office supplies	789	700
Postal and courier	15	-
Printing	214	6,436
Professional development	2,712	490
Telephone	256	43
Website	107	-
	188,315	162,572
Excess revenue	\$27,786	\$26,189

4. Expense Reimbursement

The Commission gave the GNWT a portion from its funding to pay for travel expenses on behalf of the Commission. In the current year, \$35,150 of the \$250,000 funding was given to the GNWT for travel. The GNWT spent \$32,239 on behalf of the Commission and \$2,911 is shown as a receivable.

Statement of Cash Flows

For the year ended March 31,	2017	2016
Cash provided by (used in) operating activities		
Excess revenue	\$ 27,786	\$26,189
Change in non cash operating working capital		
Due from GNWT Legislative Assembly	(6,490)	3,437
Prepaid expenses	(2,935)	51
Accounts payable and accrued liabilities	(3,334)	(19,967)
Change in cash	15,027	9,710
Cash, opening	157,219	147,509
Cash, closing	\$ 172,246	\$157,219



NORTHWEST TERRITORIES
**HUMAN RIGHTS
COMMISSION**

5003 - 49th Street, Main Floor, Laing Building,
PO Box 1860, Yellowknife, NT X1A 2P4



Join us on Facebook



COMMISSION
DES DROITS DE LA PERSONNE
DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST



Rapport annuel

2016-2017



Nous voulons que les TNO mettent
la diversité, l'équité,
la sécurité et **l'intégration**
au premier plan pour que
chacun soit traité sur un pied **d'égalité.**

Table des matières

Message du président	4	Conformité	14
Introduction	5	Demandes de renseignements	15
Membres de la Commission.....	5	Plaintes	15
Bureau de la directrice.....	6	Domaines et motifs	15
Tribunal d'arbitrage	6	Arbitrage	16
Groupe de travail		Décisions	16
des trois organismes	7	Arbitrages	16
Approche communautaire	8	Rapport financier	20
Événements communautaires	9	État des résultats d'exploitation générale	20
Salons professionnels	10	État des flux de trésorerie	21
Visites dans les collectivités	10		
Histoires de paix	11		
Séances d'information.....	11		
Sites Web et médias sociaux	11		
Facebook.....	11		
Développement interne	13		
Formation	13		
Audioconférences de la Lancaster House	13		
Vérité et réconciliation.....	13		



Message du président

J'aimerais tout d'abord souligner que la Commission se trouve sur le territoire traditionnel des peuples d'origine, inuvialuits et métis et que nous reconnaissons nos obligations définies dans les traités n^{os} 8 et 11.

Une recommandation majeure faite dans le rapport de l'examen exhaustif de 2015 préconisait que la Commission adopte une approche réparatrice et simplifiée pour permettre aux gens de mieux comprendre le fonctionnement du système des droits de la personne et leur faciliter l'utilisation de ses services. Le rapport indiquait également que la Commission devrait se concentrer davantage sur les problèmes systémiques généraux et trouver des moyens de collaborer avec les Ténos et les organismes communautaires pour favoriser une culture axée sur l'intégration aux TNO. Cette année, la Commission a passé beaucoup de temps à étudier la façon d'aborder les questions de discrimination systémique aux TNO et à mettre en œuvre un système amélioré d'approche réparatrice.

En juillet, les membres et la directrice de la Commission ainsi que les arbitres et le personnel de la Commission ont participé à un atelier avec le Dr Shaheen Azmi, directeur des politiques, de la surveillance, de la sensibilisation et de la liaison à la Commission des droits de la personne de l'Ontario. Le docteur Azmi a donné un aperçu des méthodes pour diagnostiquer la discrimination systémique

institutionnalisée et a discuté des façons dont la Commission des droits de la personne de l'Ontario aborde l'intervention systémique et détermine les questions d'intérêt public.

Il est important de continuer à bâtir des relations avec les groupes communautaires et les autres organismes des droits de la personne pour rester informé et à jour sur l'évolution des enjeux aux TNO et au pays. L'un des dossiers les plus importants est la réponse aux appels à l'action du rapport final de la Commission de vérité et réconciliation du Canada. En septembre, les membres de la Commission se sont réunis avec Marie Wilson, commissaire à la Commission de vérité et de réconciliation, qui leur a donné des suggestions sur la stratégie à adopter pour soutenir les travaux de réconciliation. Les membres de la Commission travailleront pour élaborer une stratégie plus détaillée et la mettre en œuvre dans les activités de la Commission dans la prochaine année.

Dans le système des droits de la personne et de la justice sociale, la Commission n'est qu'un élément parmi d'autres. La coopération et la collaboration sont donc essentielles pour instaurer et entretenir une culture qui valorise et encourage l'égalité de tous. Pour bien comprendre la situation des TNO, la Commission a rencontré de nombreuses personnes et groupes communautaires qui œuvrent à la promotion de la justice sociale.

Nous nous réjouissons à la perspective de continuer à travailler avec les Ténos pour instaurer la culture de l'égalité aux Territoires du Nord-Ouest.

Charles Dent

Président
Commission des droits de la personne des TNO

Introduction

La Commission des droits de la personne des Territoires du Nord-Ouest (TNO) a pour mandat de promouvoir l'égalité et les droits de la personne ainsi que de protéger les personnes et les groupes de toute discrimination en vertu de la *Loi sur les droits de la personne des TNO*.

Il s'agit d'une entité distincte du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest qui compte dans ses rangs les membres de la Commission, la directrice et le personnel du bureau de la directrice, ainsi que les membres et le personnel du tribunal d'arbitrage.

L'un des événements les plus marquants de cet exercice a été la rénovation des bureaux de la Commission. Le bureau de la directrice, qui se trouve normalement au rez-de-chaussée de l'immeuble Laing, a été déplacé temporairement dans l'édifice Est du YK Centre. Il partage les locaux avec Élections TNO. Dans le cadre des rénovations, l'ancien bureau de l'immatriculation et des permis de conduire et le bureau de Services TNO ont fusionné avec la Commission des droits de la personne afin de regrouper les charges créées par une loi de l'Assemblée législative dans un lieu unique.

Les rénovations ont amélioré la sécurité et l'accessibilité de nos locaux. Pour l'accessibilité, on a posé du tapis pour aider les personnes souffrant de déficiences visuelles. On a également installé des appareils auditifs à boucle à induction pour les personnes malentendantes, des ouvre-portes automatiques, des systèmes d'éclairage souples et des toilettes accessibles. On a également installé du matériel de vidéoconférence qui permettra d'offrir des services en personne à distance. La sécurité, l'accessibilité et l'inclusion étaient les mots

d'ordre dans le cadre des travaux, et nous sommes fiers de travailler dans l'un des lieux les plus accessibles aux TNO

Membres de la Commission

Les membres de la Commission sont des citoyens nommés par l'Assemblée législative et relèvent de celle-ci. Ils ont pour mandat de prévenir la discrimination en favorisant une culture d'altruisme par l'éducation, la recherche et la défense des droits.

Membres de la Commission en 2016-2017 :

- Charles Dent, président
- Yacub Adam, vice-président
- Marion Berls, membre
- Gerri Sharpe, membre



Membres de la Commission (de gauche à droite) : Charles Dent, Gerri Sharpe, Marion Berls, Yacub Adam.



Membres du bureau de la directrice (de gauche à droite) : Marcus Jackson, Linda Noseworthy, Emily Lodge, Janet Grinsted, Raegan Mager, et la directrice, Deborah McLeod.

Bureau de la directrice

La directrice des droits de la personne est nommée par l'Assemblée législative. Elle est chargée d'administrer le traitement des plaintes. Tout au long de ce processus, la directrice adjointe et les agents des droits de la personne travaillent en étroite collaboration avec le public. Les agents animent aussi des ateliers éducatifs et font la promotion des droits de la personne dans les collectivités des TNO.

Directrice et membres de la Commission :

Director and Commission staff:

- Deborah McLeod, directrice
- Janet Grinsted, directrice adjointe
- Emily Lodge, agente des droits de la personne
- Marcus Jackson, agent des droits de la personne
- Raegan Mager, agente des droits de la personne
- Linda Noseworthy, agente administrative



Membres du Tribunal d'arbitrage (de gauche à droite) : Colin Baile, Adrian Wright, Sheldon Toner, Kerry Penny.

Tribunal d'arbitrage

Le Tribunal d'arbitrage entend les plaintes dont il est saisi par la directrice, de même que les appels des décisions de rejet d'une plainte par la directrice. Ses membres sont nommés par l'Assemblée législative.

Membres du Tribunal d'arbitrage en 2016-2017 :

- Sheldon Toner, président
- Adrian Wright, arbitre
- Colin Baile, arbitre
- Kerry Penney, arbitre



Groupe de travail des trois organismes

Le groupe de travail des trois organismes est composé de membres du Tribunal d'arbitrage, de la Commission et du bureau de la directrice. Ensemble, ils discutent des façons de renforcer le système des droits de la personne aux TNO, en mettant l'accent sur l'élaboration et la mise en œuvre des changements recommandés dans l'examen exhaustif. Le groupe de travail est composé des membres suivants :

- Charles Dent, président de la Commission
- Yacub Adam, vice-président de la Commission
- Deborah McLeod, directrice
- Janet Grinsted, directrice adjointe
- Sheldon Toner, président du Tribunal d'arbitrage
- Adrian Wright, membre du Tribunal d'arbitrage

Le groupe de travail s'est réuni chaque trimestre en 2016-2017 et s'est concentré sur l'amélioration de la compréhension des approches réparatrices et de la discrimination systémique dans l'ensemble des entités du système des droits de la personne ténois.

Les membres du groupe de travail ont fait une présentation lors d'une réunion de la division des TNO de l'Association du Barreau canadien en



Membres du groupe de travail des trois organismes (de gauche à droite) : Yacub Adam, Janet Grinsted, Adrian Wright, Deborah McLeod, Sheldon Toner, et Charles Dent.

juin 2016. Ladite présentation portait sur le plan de la Commission visant à mettre en œuvre un processus plus réparateur quant à la gestion des plaintes liées aux droits de la personne.

Le groupe de travail a pris part à des discussions poussées avec le ministère de la Justice sur la proposition de modification de la Loi sur les droits de la personne des TNO.

Du 25 au 27 juin 2016, le groupe de travail a organisé un atelier de trois jours à l'intention des membres des trois organismes ténois des droits de la personne, auquel a participé Dr Shaheen Azmi, le directeur des politiques, de la surveillance, de la sensibilisation et de la liaison de la Commission ontarienne des droits de la personne. Dr Azmi a présenté les nombreuses approches de la Commission sur la gestion des problèmes systémiques liés aux droits de la personne. Cela a beaucoup aidé le système des droits de la personne des TNO à comprendre de quelle manière ces méthodes pourraient être adaptées et utilisées dans le territoire.

Du 7 au 9 septembre 2016, le groupe de travail a participé à des séances sur la réparation animées par Kerry Palmer, animateur et instructeur formé du Justice Institute of British Columbia. Une séance a également été organisée pour permettre à l'ensemble des membres du système des droits de la personne ténois de participer à un cercle de justice réparatrice.

M. Palmer a de nouveau été chargé d'animer un atelier de trois jours, du 14 au 16 mars 2017, sur la discrimination systémique. Le premier jour consistait en une consultation des groupes communautaires, suivie de deux jours de discussion et de planification par les trois organismes des droits de la personne.

Le groupe de travail se réunit régulièrement et continue à collaborer pour élaborer et mettre en œuvre les changements recommandés à l'issue de l'examen exhaustif.

Approche communautaire

La Commission a eu une année 2016-2017 très chargée. Elle a continué de bâtir et de renfoncer ses relations avec les autres organismes et groupes des TNO. Elle a soutenu des groupes d'intérêts similaires pour la justice sociale grâce à des partenariats, des présentations et des dons de ressources documentaires.

Nous possédons de nombreuses ressources sur les droits de la personne. Au cours de la dernière année, nous en avons fourni à de nombreux groupes et organismes communautaires pour les aider à promouvoir les droits de la personne à l'échelle des TNO. Voici les groupes et les projets qu'a soutenus la Commission cette année :

- Le Conseil de la condition de la femme des Territoires du Nord-Ouest a reçu 200 livres à colorier et des boîtes de crayons de couleur pour les trousse de réconfort remises aux enfants hébergés dans les refuges des TNO.
- Les députés et les adjoints de circonscription ainsi que les vingt centres de services du gouvernement ont reçu des trousse d'information. Ces trousse comprenaient des renseignements sur la Commission et sur son mandat ainsi que des ressources sur l'accessibilité et l'identité sexuelle.
- Le réalisateur de la vidéo You Can Play de Sport North a reçu 4 567 \$ pour son projet. Le président Charles Dent a assisté au pré-lancement de la vidéo le 17 novembre 2016.
- Les organisateurs de la NWT Pride ont reçu 750 \$ et les bouteilles d'eau pour leur festival.
- La clinique communautaire du Centre de santé de Tulita a reçu des publications sur les droits de la personne.

Les membres de la Commission aiment sortir et rencontrer des gens. L'une des méthodes de prédilection pour y arriver demeure de participer aux événements communautaires et d'engager la discussion. Voici les événements auxquels la Commission a participé l'année dernière :

Célébrations de la fête du Canada et de la Journée des Autochtones à Yellowknife.

Pendant les après-midi de la fête du Canada et de la Journée des Autochtones ainsi que pendant la danse du tambour du 1^{er} juillet, Gerri Sharpe, membre de la Commission, a servi de la bannique chaude au public et a encouragé les personnes présentes à laisser par écrit leur définition du terme « réconciliation ».

Fête du Canada à Fort Smith

Marion Berls, membre de la Commission, a tenu un kiosque à la fête du Canada et a offert de la bannique et de l'eau aux gens. Les gens avaient également l'occasion d'écrire un commentaire au sujet de la réconciliation dans un calepin laissé là à cette fin.

NWT Pride

Le personnel de la Commission a tenu un kiosque au festival *Rainbows in the Park* où les visiteurs



Gerri Sharpe, membre de la Commission, et Alexis Ruettnauer, stagiaire d'été, exhibent notre roue de la Fortune lors du festival Rainbows in the Park de NWT Pride.

pouvaient participer à un jeu-questionnaire pour avoir la chance de gagner un prix. Il a également encouragé les gens à signer une affiche sur laquelle il était écrit « Que signifie fierté pour toi? » La Commission a donné 750 \$ en argent à NWT Pride et lui a fourni les bouteilles d'eau pour le festival.

Symposium Vivre ensemble

En septembre 2016, la Commission s'est associée à la Fondation canadienne des relations raciales et à la ville de Yellowknife pour organiser une discussion communautaire sur la citoyenneté, l'inclusion et le multiculturalisme. Les symposiums ont eu lieu partout au Canada dans le but de relier les dirigeants religieux et communautaires, les universitaires et les champions de la diversité. Le symposium s'adressait à tous ceux qui cherchent à approfondir la prise de conscience et la compréhension collective de l'identité et des valeurs canadiennes.



Des membres du système des droits de la personne des TNO rencontrent Natalie Dagenais (deuxième personne en partant de la gauche, directrice de la Commission canadienne des droits de la personne) et Marie-Claude Landry (troisième personne en partant de la gauche, présidente de la Commission canadienne des droits de la personne).

Visite de la Commission canadienne des droits de la personne

Les représentants de la Commission des TNO ont rencontré ceux de la Commission canadienne des droits de la personne (CCDP) le 13 septembre afin de réfléchir à une collaboration permettant

d'améliorer les services à la clientèle. La présidente de la CCDP, Marie-Claude Landry, a indiqué que « nous formons une équipe qui lutte pour les droits de la personne dans ce pays » [traduction].

Construction d'une culture imprégnée des droits de la personne

Le personnel de la Commission, du bureau de la directrice et du Tribunal d'arbitrage des droits de la personne a organisé une discussion dirigée sur le développement d'une culture de respect des droits de la personne. Nous avons invité des groupes communautaires à Yellowknife pour qu'ils discutent avec nous des enjeux de droits de la personne qui ont cours dans leurs activités et leurs communautés.



Yacub Adam félicite Jennifer Howie, la présidente du Yellowknife Elks Club. Le club a reçu le Prix de l'accessibilité cette année.

Événements communautaires

Prix de l'accessibilité

Le club des Elks de Yellowknife (loge 314) a reçu le Prix de l'accessibilité pour les rénovations qu'il a effectué afin de rendre son bâtiment plus accessible aux personnes handicapées. Le prix a été remis par le vice-président de la Commission, Yacub Adam, lors du Thé annuel pour la sensibilisation à la situation des personnes handicapées, tenu le vendredi 10 juin 2016.



Spider Jones présente la vidéo *You can play* de Sport North pendant le dîner organisé par la Commission dans le cadre de la Journée internationale des droits de l'homme.

Journée internationale des droits de l'homme

Le 10 décembre marque la Journée internationale des droits de l'homme, et tous les ans, la Commission souligne l'événement en invitant les groupes communautaires et les membres du public à un dîner. Cette année, l'événement a eu lieu le 9 décembre, à l'hôtel Explorer. Nous remercions l'ainé Paul Andrew d'avoir récité de bon cœur la prière avant le repas. Rita Mueller, sous-ministre adjointe de l'Éducation de la Culture et de la Formation, a fait une allocution sur l'élaboration et la mise en œuvre par le gouvernement de l'enseignement de l'histoire des pensionnats autochtones dans le programme des TNO de la maternelle à la 12^e année. Au pays, les TNO ouvrent la voie dans ce domaine et travaillent actuellement avec d'autres provinces et territoires.

Spider Jones, de la Sport North Federation des TNO, était également présent au dîner. Les invités ont eu la chance de pouvoir regarder la vidéo *You Can Play* qui favorise l'égalité pour les joueurs et les entraîneurs LGBT dans le monde du sport aux TNO.

Salons professionnels

Venez nous voir et nous saluer lorsque nous nous trouvons dans votre collectivité. Nous ne manquons jamais une occasion de participer à un salon professionnel. Vous nous y trouverez, c'est garanti. Tous les ans, nous assistons au salon professionnel de Fort Smith, de Yellowknife et de Hay River. Toutefois, cette année, notre participation au salon de Hay River a dû être annulée en raison d'un changement de dernière minute à l'horaire.

Visites dans les collectivités

Deux membres de la Commission, Yacub Adam et Marion Berls, ont visité la région du Sahtú en février 2017. Ils se sont rendus à Norman Wells et à Tulita; toutefois, la visite de Déljine a dû être annulée pour permettre aux résidents de pleurer la perte d'un des leurs. Mme Berls et M. Adam ont eu le plaisir de rencontrer des gens de la région du Sahtú et de discuter avec eux pour en apprendre davantage sur les façons de mieux répondre à leurs besoins uniques.

Norman Wells

Les membres de la Commission ont rencontré un bon nombre de personnes durant leur visite à Norman Wells. Ils ont visité l'école Mackenzie Mountain, la Société foncière de Norman Wells, le centre de formation du Collège Aurora ainsi que l'hôtel de ville, où ils ont brièvement rencontré le maire Nathan Watson.

Les gens de Norman Wells sont très accueillants et les membres de la Commission ont reçu de nombreux commentaires constructifs sur la façon d'améliorer les communications avec les collectivités autres que la capitale.

Tulita

Les membres de la Commission ont visité Tulita le 21 février 2017. Ils ont rencontré les travailleurs en mieux-être communautaire au Bureau du conseil de bande, le gestionnaire du bureau des revendications territoriales, les membres de la Tulita Land

Development Corporation et l'agent des services gouvernementaux. Un dîner a eu lieu au Bureau du conseil de bande où les membres de la Commission ont eu la chance de rencontrer une douzaine de personnes, dont l'ancien député Norman Yakelea, pour discuter des enjeux de leur collectivité. Pendant leur visite, les membres de la Commission en ont appris davantage sur la situation des résidents de Tulita et sur les façons d'améliorer les services que la Commission leur offre.



Charles Dent, président de la Commission, avec son poisson arc-en-ciel, dans le cadre de l'événement organisé avec le Conseil d'alphabétisation des TNO et la Rainbow Coalition de Yellowknife.

Histoires de paix

L'initiative Histoires de paix de la Commission vise à sensibiliser le public aux histoires qui traitent des droits de la personne et qui encouragent l'inclusion et la diversité. En augmentant l'accès aux histoires sur les droits de la personne dans les collectivités, la Commission encourage le sens de l'empathie et le désir d'intégration chez la population et développe sa culture sur les droits de la personne. L'initiative Histoire de paix aide à établir des relations avec les organismes ténois qui partagent les mêmes centres d'intérêt.

Le 7 novembre 2016, la Commission a remis une collection de ressources à la Rainbow Coalition de Yellowknife. La Commission a offert des livres, des BD romans, des manuels et des films au centre d'accueil de la Coalition et, en collaboration avec le Conseil d'alphabétisation

des TNO, a organisé une discussion sur l'importance de la diversité dans les médias.

Séances d'information

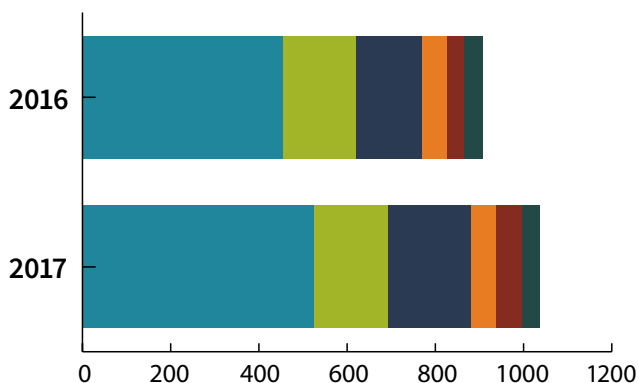
- Charles Dent, le président de la Commission, a fait une présentation sur les changements à venir à la Commission, au Rotary Club de Yellowknife en juin 2016.
- Deborah McLeod, directrice de la Commission des droits de la personne, a fait une présentation sur l'identité sexuelle au Comité mixte de haute direction du GTNO, le 5 juillet 2016.
- Le 16 février 2016, Raegan Mager, agente aux droits de la personne, et Janet Grinsted, directrice adjointe, ont fait une présentation aux stagiaires de l'Assemblée législative de l'Ontario sur l'élaboration d'un processus qui se veut plus réparateur pour traiter des questions de droits de la personne.
- Le 22 février 2017, la directrice adjointe a fait une présentation axée sur la discrimination, le harcèlement et les mesures d'adaptation en milieu de travail lors d'un cours de gestion des ressources humaines de l'École de gestion communautaire du ministère des Affaires municipales et communautaires.

Sites Web et médias sociaux

Facebook

Facebook fait maintenant partie intégrante des activités éducatives de la Commission. Nous avons consacré beaucoup de temps pour élaborer et mettre en œuvre une stratégie Facebook qui accroîtrait notre influence dans les collectivités isolées ainsi que pour recruter des abonnés et susciter des discussions positives sur les droits de la personne. Nous utilisons ce réseau social depuis trois ans déjà et nous continuerons à l'exploiter et à le gérer comme un outil essentiel de communication. Nos efforts sont fructueux et

Nombre d'abonnés à la page Facebook de la Commission par région des TNO



31 mars 2016

- 455 Yellowknife
- 165 Beaufort-Delta
- 149 Slave Sud
- 56 Dehcho
- 40 Sahtu
- 42 Slave Nord

31 mars 2017

- 526 Yellowknife
- 167 Beaufort-Delta
- 187 Slave Sud
- 56 Dehcho
- 60 Sahtu
- 41 Slave Nord

notre page Facebook gagne en popularité et prend de l'ampleur toutes les semaines. Le 31 mars 2017, nous avons 1 546 abonnés à notre page dans 23 collectivités des TNO.

La Commission utilise principalement Facebook comme un outil de sensibilisation qui permet aux gens de raconter des histoires constructives liées aux droits de la personne et où l'intégration, la gentillesse et l'accessibilité sont encouragées. Sur notre page Facebook, nous annonçons également les concours et les événements à venir favorisant l'intégration et la diversité. Cette année, nous avons commencé à utiliser Facebook pour organiser des campagnes de promotion ciblant des questions et des événements précis.

Jour de mise en œuvre du principe de Jordan

La Commission des droits de la personne du Manitoba a exhorté les membres de toutes les commissions des droits de la personne du Canada à accepter l'invitation de la Société de soutien à l'enfance et à la famille des Premières nations et à souligner la mise en œuvre du principe de Jordan en apportant leur ourson en peluche au travail le 10 mai. Nous avons relevé le défi et nous avons envoyé nos photos à la Commission des droits de la personne du Manitoba.

Mois des aînés

Juin est le mois des aînés. Nous avons lancé une campagne Facebook dans le but de briser les stéréotypes au sujet des personnes âgées. Pour souligner le Mois de l'âge d'or, nous avons invité les gens à partager une photo et une histoire ou un souvenir d'une personne âgée extraordinaire qui brise les stéréotypes. Lise Thériault a gagné le prix offert par la Commission.



La gagnante, Peggy Jay, nous a envoyé cette photo d'elle avec l'ensemble de prix qu'elle a remporté lors de la soirée cinéma organisée pour la semaine d'action annuelle Facebook. Elle avait participé en regardant et en commentant les vidéos présentées.

Semaine d'action Facebook

Sur Facebook, l'événement le plus populaire est la semaine d'action annuelle. Elle a lieu la première semaine de décembre et se termine par la Journée internationale des droits de l'homme le 10 décembre.

- La Semaine d'action Facebook a eu lieu du 5 au 9 décembre l'an dernier. Nous avons alors recruté presque 300 nouveaux abonnés. Le thème de la Semaine d'action était Respecter nos différences. Les utilisateurs Facebook des TNO ont participé aux discussions qui ont duré une semaine. Nous avons donné cinq prix par jour à des personnes de Fort Smith, Inuvik, Fort Simpson et Yellowknife. Cora Fudge, de Fort Simpson, a gagné le grand prix, un iPad.

Développement interne

Formation

Discrimination systémique

Du 25 au 27 juillet 2016, les membres, les employés et les arbitres de la Commission ont participé à un atelier animé par M. Shaheen Azmi, directeur, Politiques, surveillance, sensibilisation et liaison de la Commission ontarienne des droits de la personne. M. Azmi a présenté à la Commission des approches de gestion de la discrimination systémique utilisées par la Commission ontarienne et a exposé comment le système des droits de la personne ténois peut élaborer des moyens de repérer la discrimination systémique dans le territoire, et d'y faire barrage.

Approches réparatrices

Du 7 au 9 septembre, le groupe de travail a participé à une séance de trois jours sur les approches réparatrices, dirigée par Kerry Palmer. Tous les membres du système des droits de la personne, y compris le personnel, les membres de la Commission et les arbitres, étaient présents le dernier jour.

Audioconférences de la Lancaster House

Dans leur démarche de perfectionnement professionnel continu, certains membres de la Commission ont eu l'occasion d'écouter deux audioconférences de la Lancaster House :

- Discrimination systémique : briser les stéréotypes, éliminer les obstacles
- Garantir l'accès à la justice au travail : traiter avec les parties non représentées

La Commission s'est associée au Barreau des Territoires du Nord-Ouest (TNO) afin d'offrir aux membres de ce dernier l'accès aux audioconférences. Elle a organisé les quatre audioconférences de la Lancaster House suivantes dans la salle de conférence du Barreau des TNO :

- Les principales affaires judiciaires sur les droits de la personne et le droit du travail en 2016 : un sujet actuel et essentiel.
- Recommandations pour l'obtention de renseignements médicaux : conseils pratiques d'avocats et de médecins.
- Gestion et intimidation : où se trouve la frontière?
- Discipline ou accommodement? Intervenir en cas d'inconduite liée à l'alcool et à la drogue.

Vérité et réconciliation

Marie Wilson, commissaire de la Commission de vérité et de réconciliation du Canada, a participé à l'assemblée de la Commission des droits de la personne de juin 2016 pour discuter de la stratégie relative au processus de vérité et de réconciliation. La réunion a été l'occasion d'échanger et de réfléchir aux moyens pour la Commission d'intégrer à son travail des recommandations pertinentes contenues dans le rapport de la Commission de vérité et réconciliation. La Commission a été reconnaissante à Mme Wilson pour ses commentaires et ses idées.

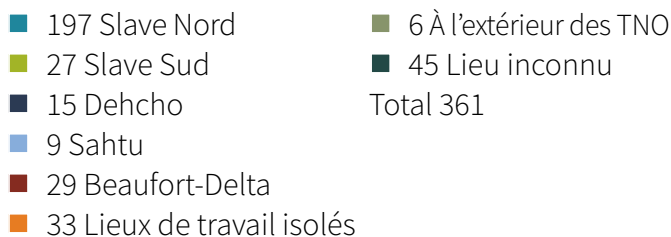
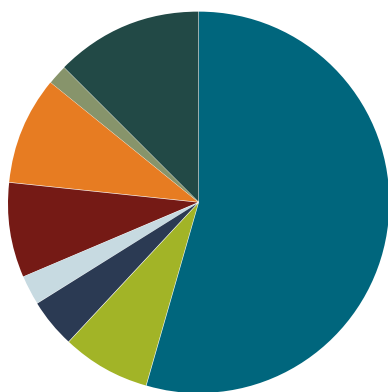
Conformité

Chaque année, la Commission des droits de la personne des TNO répond à des centaines de questions du public. Les demandes proviennent de toutes les régions du territoire et peuvent être effectuées par téléphone, par courriel ou en personne. Les demandes de renseignements ne portent pas toutes sur le droit à l'égalité. Nous sommes résolus à traiter avec gentillesse, dignité et respect chaque personne qui estime être victime de discrimination et qui communique avec nous.

Du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2017, le bureau de la directrice a reçu plus de 361 demandes de renseignements. Bon nombre de demandes ne portent pas sur le droit à l'égalité et ne conduisent jamais à une plainte.

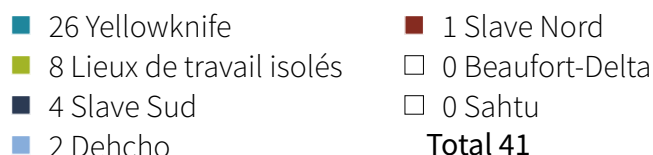
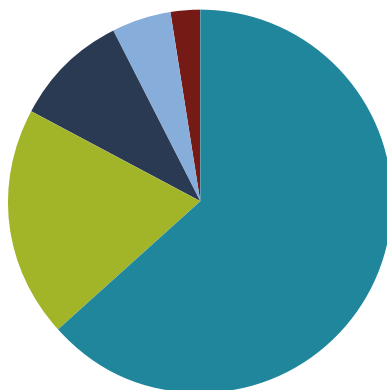
Dans la mesure du possible, les agents aux droits de la personne aiguilleront leurs interlocuteurs

Demandes de renseignements par région

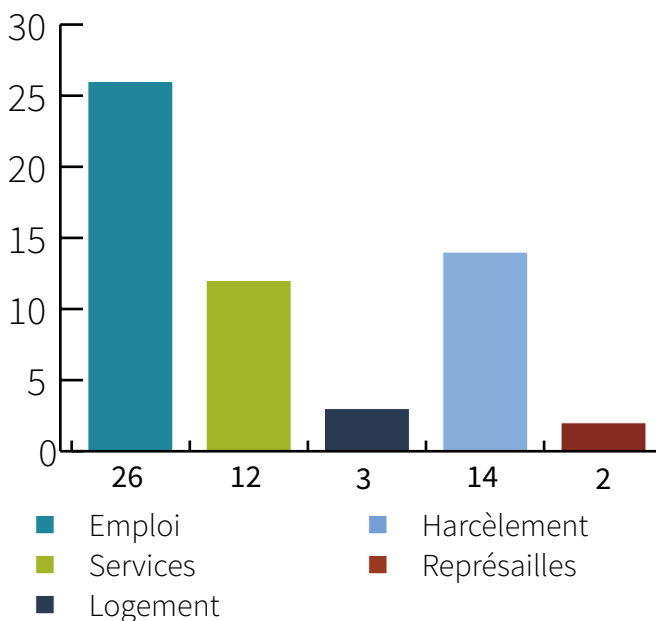


vers l'organisation la mieux placée pour les aider. Parfois, des personnes amorcent le processus de traitement de plainte, mais décident de ne pas porter plainte, pour des raisons personnelles. Des 361 demandes de renseignements adressées à la Commission en 2016-2017, 41 ont abouti à des plaintes.

Nouvelles plaintes par région



Dossiers de plainte par domaine



Demandes de renseignements

Au cours de l'exercice de 2016-2017, le bureau de la directrice a reçu 361 demandes de renseignements du public. Les demandes présentées lors des visites dans les collectivités, les salons professionnels ou d'autres événements publics ne font pas partie de cette statistique.

Plaintes

Les plaintes peuvent être très complexes et mettre en cause d'autres processus, comme des griefs syndicaux. Toutes les parties disposent d'un délai convenable pour réagir aux renseignements à l'appui de la plainte, afin de se préparer aux diverses étapes du processus de traitement. Au cours du processus, les parties ont également la possibilité de régler la plainte par la médiation. Au cours de l'exercice 2016-2017, 41 nouvelles plaintes ont été déposées.

Domaines et motifs

La Loi sur les droits de la personne des TNO protège les gens contre la discrimination dans les domaines de l'emploi, des services publics, du

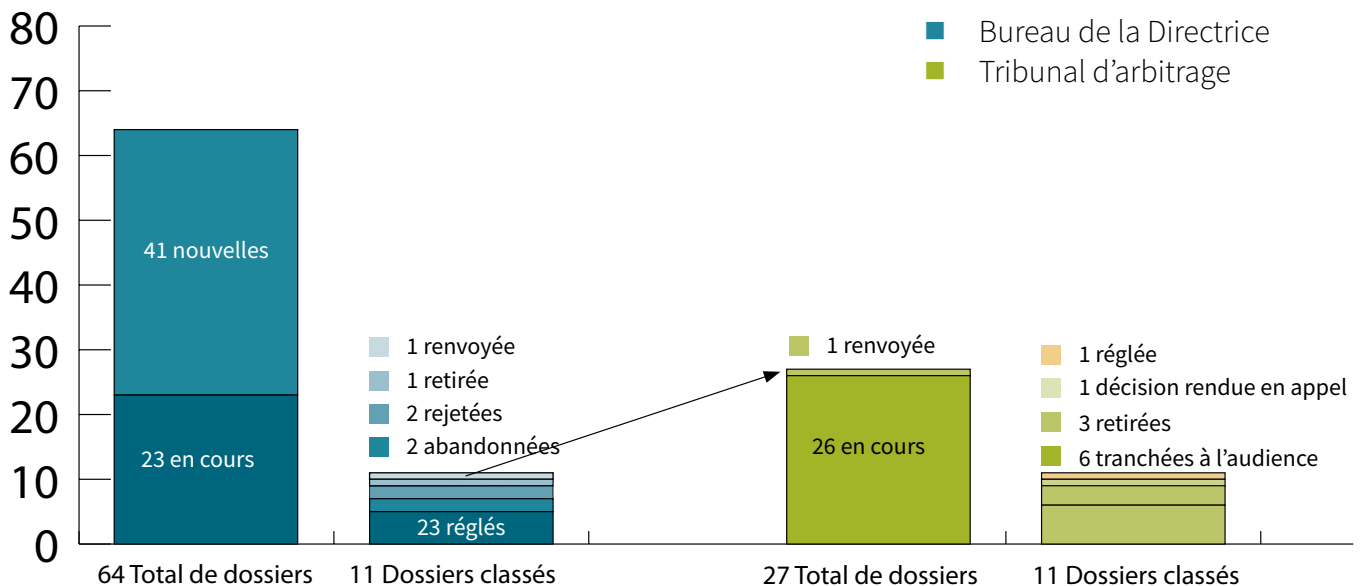
logement, de l'affiliation à un syndicat ou à un regroupement professionnel et des publications. La Loi protège aussi les gens contre le harcèlement fondé sur l'un des motifs protégés et contre des représailles pour avoir déposé une plainte et y avoir participé.

La plupart des plaintes de discrimination déposées concernent le domaine de l'emploi. Les employeurs ont la responsabilité d'offrir un milieu de travail inclusif pour que chaque personne se sente en sécurité et respectée.

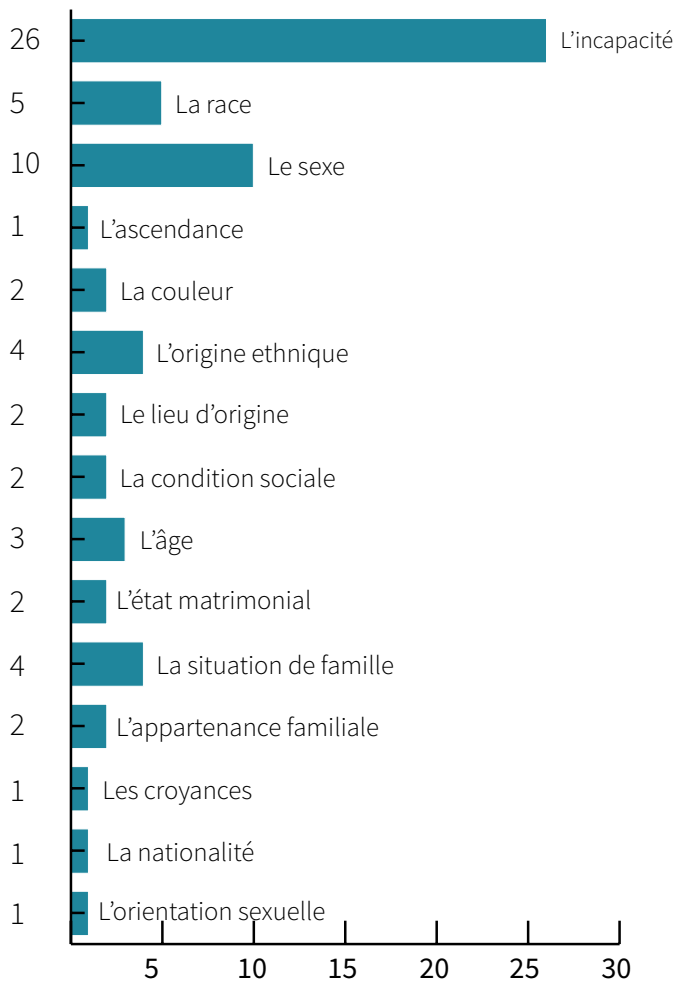
La Loi sur les droits de la personne des TNO définit 21 motifs de plainte. Le plaignant peut soulever plus d'un motif de discrimination par plainte.

Le motif le plus souvent invoqué dans les plaintes de discrimination est l'incapacité. En 2016-2017, 63 % de toutes les plaintes reçues allèguent de la discrimination fondée sur une incapacité.

Dossiers de plainte



Dossiers de plainte par motif



Arbitrage

Les plaintes qui ne peuvent être rejetées à un stade précoce ou réglées par la médiation sont renvoyées au Tribunal d'arbitrage. Lorsque les plaignants interjettent appel du rejet de leur plainte par la directrice, le Tribunal d'arbitrage entend l'appel.

Ce dernier avait 26 dossiers en traitement au début de l'exercice de 2016-2017. Le bureau de la directrice lui en a renvoyé un. Aucune décision de la directrice n'a été portée en appel au Tribunal.

Le Tribunal d'arbitrage a clos onze dossiers : trois plaintes ont été retirées, une plainte a été réglée, une décision a été rendue sur appel par la directrice et huit décisions ont été rendues fermant six dossiers. Notons qu'un dossier peut faire l'objet de plus d'une décision, entre autres, pour des demandes préalables à l'audience ou pour des décisions distinctes délivrées pour obtenir réparation.

Décisions

Arbitrages

A.B. c. Yellowknife (Ville), 2016 (n° 1)

A.B. a déposé une plainte pour atteinte aux droits de la personne contre la Ville de Yellowknife soutenant que la Ville n'a pas pris les mesures d'adaptation nécessaires à son égard relativement à sa situation de famille, ce qui l'a forcée à démissionner. A.B. a demandé des mesures d'adaptation lui garantissant huit à neuf semaines pour prendre soin de son enfant handicapé. La Ville a fait valoir que le réaménagement proposé des horaires de travail répondait à son obligation d'adaptation et qu'A.B. avait démissionné parce qu'elle n'était pas satisfaite des mesures d'adaptation offertes.

L'arbitre a établi que la Ville n'avait pas fait preuve de souplesse et qu'elle s'était ancrée dans son refus de s'adapter aux besoins de la plaignante.

La Ville de Yellowknife a interjeté appel de la décision.



A.B. c. Yellowknife (Ville), 2016 (n° 2)

La décision suivante a été prise pour établir le recours à exercer dans cette affaire. L'arbitre a ordonné à la Ville de Yellowknife de s'abstenir de faire preuve de discrimination fondée sur la situation de famille et d'indemniser A.B. à hauteur de 55 342,54 \$ répartis comme suit : 35 213,47 \$ pour la perte de revenus et d'avantages sociaux; 129,07 \$ pour les frais d'audience; 15 000 \$ pour atteinte à la dignité, aux sentiments et à l'estime de soi, et 5 000 \$ pour dommages-intérêts exemplaires.

Portman c. Yellowknife (Ville), 2016 (n° 1)

M^{me} Portman a déposé une plainte auprès de la Commission des droits de la personne en 2014 soutenant que la Ville de Yellowknife avait fait preuve de discrimination à son égard, fondée sur son handicap et sa situation sociale. Elle a fait valoir que le transport en commun coûtait plus cher aux personnes handicapées qu'aux usagers réguliers, et que la Ville n'avait pas procédé aux réaménagements de la piscine Ruth Inch nécessaires pour l'adaptation à son handicap.

L'arbitre a statué que la Ville avait fait preuve de discrimination envers M^{me} Portman dans les deux cas et a ordonné à la Ville d'effectuer les rénovations nécessaires à la piscine pour la rendre plus accessible aux personnes handicapées; de s'abstenir d'appliquer un barème tarifaire discriminatoire à l'encontre des personnes handicapées pour son réseau de transport en commun; et d'indemniser M^{me} Portman à hauteur de 8 518,50 \$ répartis comme suit : 1 018,50 \$ pour la différence de coût des billets d'autobus et 7 500 \$ pour atteinte à la dignité.

Portman c. Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest, 2016

En novembre 2013, Elizabeth Portman a déposé une plainte auprès de la Commission des droits de la personne des Territoires du Nord-Ouest soutenant que l'Assemblée législative avait fait preuve de discrimination à son égard en ne prenant

pas les mesures d'adaptation nécessaires à l'édifice pour lui permettre d'y accéder malgré son handicap. L'arbitre a conclu que l'Assemblée législative n'avait pas reconnu l'importance des problèmes soulevés par M^{me} Portman et qu'en ne répondant pas à ses préoccupations, elle avait fait preuve de discrimination. Il a ordonné à l'Assemblée législative d'indemniser M^{me} Portman à hauteur de 10 000 \$ pour atteinte à la dignité.

Atkins c. North American Tungsten Corp., 2016

M. Atkins a déposé une plainte auprès de la Commission des droits de la personne des Territoires du Nord-Ouest soutenant avoir été victime de discrimination en raison de son handicap de la part de son employeur, North American Tungsten, qui a refusé de le laisser reprendre le travail après une urgence médicale. North American Tungsten n'a pas répondu et n'a pas comparu à l'audience. L'arbitre a ordonné à la société d'autoriser M. Atkins à reprendre le travail et de l'indemniser pour salaire perdu.

Portman c. Yellowknife (Ville), 2017 (n° 2)

Une seconde décision a été rendue dans cette affaire en janvier 2017 en raison de la décision rendue en septembre 2016. M^{me} Portman a fait valoir que la Ville de Yellowknife continuait d'appliquer des tarifs de transport en commun plus élevés pour les personnes handicapées sur les billets simples et les cartes de 10 billets. Elle a soutenu que la différence de tarifs demeurait discriminatoire et qu'elle allait à l'encontre de l'ordonnance découlant de la première décision. Elle a demandé que l'on impose à la Ville de rembourser tous les usagers ayant payé des tarifs supérieurs entre le 22 septembre 2016 et le 2 janvier 2017.

Le tribunal a indiqué que le sous-alinéa 62(3)a) (viii) de la *Loi sur les droits de la personne* l'autorisait à remédier aux infractions à la Loi commises envers toute personne concernée, même si elle n'est pas visée par la plainte

d'origine ou si elle n'a pas participé à l'audience. Il a ordonné à la Ville de Yellowknife d'indemniser tous les usagers concernés par les tarifs discriminatoires entre le 22 septembre 2016 et le 2 janvier 2017.

La décision a été interjetée en appel.

McMahon c. Commission de la sécurité au travail et de l'indemnisation des travailleurs, 2017

M. McMahon a déposé une plainte auprès de la Commission des droits de la personne des Territoires du Nord-Ouest. La Commission a exigé de M. McMahon qu'il modifie sa plainte et le formulaire lui a été envoyé à cet effet en novembre 2015. Selon la nouvelle plainte, la Commission de la sécurité au travail et de l'indemnisation des travailleurs (CSTIT) des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut a fait preuve de discrimination à son égard en refusant de convertir l'intégralité de ses prestations de retraite en raison de la gravité de son handicap. L'intimée a présenté une demande de rejet de la plainte avant l'audience soutenant que le manque de participation de M. McMahon avait entraîné un retard déraisonnable. M. McMahon n'a pas présenté d'exemplaire de sa plainte modifiée, a omis de se présenter à un certain nombre de conférences préalables aux audiences, et n'a pas justifié ses absences. L'arbitre a convenu que le manque de participation de M. McMahon au règlement de sa plainte a retardé le processus. La plainte déposée contre la CSTIT a été rejetée.

Appels interjetés des décisions de la directrice

Portman c. Territoires du Nord-Ouest (ministère de la Justice), 2016

M^{me} Portman a déposé une plainte pour atteinte aux droits de la personne contre les Services d'aide juridique soutenant qu'ils ont fait preuve de discrimination à son égard à titre de personne handicapée, en entravant son accès au processus de plaintes liées aux droits de la personne aux Territoires du Nord-Ouest. La directrice de la Commission des droits de la personne a rejeté sa plainte. M^{me} Portman a interjeté appel de la décision de la directrice.

L'arbitre a invalidé la décision de la directrice en précisant qu'elle « n'a pas abordé la question de discrimination indirecte ou la nature systémique de la plainte présumée; n'a pas défini le "service" approprié en litige dans l'affaire; et n'a pas examiné le caractère justifié de la discrimination présumée » [traduction].

L'arbitre a alors décidé si les Services d'aide juridique avaient fait preuve de discrimination ou non contre M^{me} Portman en refusant de lui offrir ses services.

Après avoir invalidé la décision de la directrice, l'arbitre a étudié l'affaire pour établir si les Services d'aide juridique avaient fait preuve de discrimination contre M^{me} Portman en raison de son handicap, et si le refus des services juridiques constituait un problème systémique. Il a statué que la politique des Services d'aide juridique consistant à refuser de financer les plaintes liées aux droits de la personne avait eu des répercussions négatives sur l'accès de M^{me} Portman au processus desdites plaintes. Il a également précisé qu'une politique qui refuse le financement de plaintes liées aux droits de la personne peut donner lieu à une discrimination contre des personnes souffrant de certains handicaps.

L'arbitre a ordonné au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest de verser 10 000 \$ à M^{me} Portman pour atteinte à la dignité; de reconsidérer la demande d'aide juridique de la plaignante compte tenu de son handicap et de prendre des mesures d'adaptation à son égard si cela n'impose pas de contrainte excessive; de cesser de refuser toutes les plaintes liées aux droits de la personne sans tenir compte des répercussions négatives que cela peut avoir sur des personnes souffrant de certains handicaps; et de prendre des mesures d'adaptation à l'égard de ces personnes si cela n'impose pas de contrainte excessive. La décision a été interjetée en appel.

Résultats des audiences

Toutes les décisions rendues par le Tribunal d'arbitrage sont publiques. Vous pouvez consulter les résultats d'audiences les plus récents sur le site Web du Tribunal d'arbitrage des droits de la personne, à l'adresse <http://hrap.nt.ca/resources/panel-decisions/>.

Regard sur l'avenir

Pendant l'exercice 2017-2018, la Commission s'efforcera de mettre en œuvre les recommandations de l'examen exhaustif tout en adoptant une approche réparatrice dans tout ce qu'elle entreprend. Elle travaillera également à l'intégration d'une grande partie des recommandations issues du rapport final de la Commission de vérité et réconciliation du Canada qui a été publié en juin 2015. Nous nous réjouissons de rencontrer le public et de recueillir ses commentaires par la même occasion.

Au cours de cette année, la Commission s'attellera, entre autres, à l'élaboration de politiques, à la poursuite du renforcement des liens tissés avec les organismes communautaires, et à l'établissement d'un dialogue avec le public le plus large possible au cours d'événements communautaires, tant à Yellowknife que dans nos collectivités. Elle continuera également à mobiliser les Ténos sur Internet par l'intermédiaire de sa page Facebook, et elle fournira des renseignements pertinents et accessibles au sujet de l'égalité et des droits de la personne sur son site Web.

Les membres du groupe de travail continueront de se réunir régulièrement afin de peaufiner l'infrastructure nécessaire pour appliquer le processus réparateur à la fois au bureau de la directrice et au tribunal d'arbitrage.

La Commission des droits de la personne des Territoires du Nord-Ouest s'emploie à établir des relations saines avec les Ténos et à favoriser une culture de bonté, d'intégration et d'équité. Nous les encourageons tous à renforcer les liens qui les unissent, entre eux et à leurs collectivités, en favorisant l'intégration, dans l'intérêt de chacun.

Rapport financier

État des résultats d'exploitation générale

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2017	2016
Recettes		
Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (GTNO)		
Subvention de fonctionnement	250 000 \$	250 000 \$
Remboursement des charges (note 4)	(22 899)	(32 239)
Remboursés au GTNO	(11 000)	(29 000)
	216 101	188 761
Dépenses		
Comptabilité	6 793	6 760
Publicité et promotion	10 875	16 179
Frais bancaires	-	25
Avantages sociaux et prestations de retraite	2 253	1 805
Services de traiteur	4 550	2 515
Cotisations	5 588	
Administration des contrats		-
Activités	6 642	6 528
Honoraires du président	22 205	21 688
Honoraires des membres de la Commission	35 718	27 224
Frais juridiques	87 098	69 979
Frais d'adhésion	2 500	2 200
Fournitures de bureau	789	700
Poste et messagerie	15	-
Imprimerie	214	6 436
Perfectionnement professionnel	2 712	490
Téléphone	256	43
Site Web	107	-
	188 315	162 572
Excédent des revenus	27 786\$	26 189 \$

4. Remboursement des charges

La Commission a donné une partie de ses fonds au GTNO pour lui permettre de payer les frais de déplacement de la Commission. Cette année, la Commission a versé 35 150 \$ des 250 000 \$ de ses fonds au GTNO pour les déplacements. Le GTNO a dépensé 32 239 \$ de cette somme et 2 911 \$ sont indiqués comme montant recouvré.

État des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2016	2015
Flux de trésorerie provenant des (affecté aux) activités d'exploitation		
Excédent des revenus	26 189	19 643
Variation du fonds de roulement d'exploitation autre que les disponibilités due par l'Assemblée législative du GTNO	3 437	12 465
Charges payées d'avance	51	(14)
Créditeurs et charges à payer	(19 967)	19 728
Variation de la trésorerie	9 710	51 822
Trésorerie au début de l'exercice	147 509	95 687
Trésorerie à la fin de l'exercice	157 219 \$	147 509 \$



COMMISSION
DES DROITS DE LA PERSONNE
DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Édifice Laing, rez-de-chaussée, 5003, 49^e Rue
C. P. 1860, Yellowknife NT X1A 2P4



Joignez-vous à nous sur Facebook

